



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Le Centre Hospitalier de VICHY

RECRUTE

PSYCHOLOGUE

Pôle de Psychiatrie :

Unité de psychiatrie du sujet âgé

Pôle Prévention Education Santé Publique :

Unité d'Addictologie/
Hôpital de jour d'Addictologie

<https://www.ch-vichy.fr/>

Pièces à fournir :

Lettre de motivation + CV + copie carte d'identité

Schéma vaccinal complet obligatoire

FICHE DE POSTE ANNEXEE

Renseignements à prendre auprès de :

Madame Céline LE CONTELLEC

Cadre Supérieur de Santé

Pôle Médical 1

Centre Hospitalier VICHY

04 70 97 29 74

celine.lecontellec@ch-vichy.fr

Madame Virginie FERRAND

F. F. Cadre Supérieur de Santé

Pôle Femme-Enfant

Pôle de Psychiatrie

virginie.ferrand@ch-vichy.fr

Poste : 2991

Candidatures à :

Centre Hospitalier de Vichy

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

BP. 2757

03207 VICHY CEDEX

Mail : francoise.peronneau@ch-vichy.fr



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

FICHE DE POSTE

PSYCHOLOGUE

Pôle de Psychiatrie :
Unité de psychiatrie du sujet âgé

**Pôle Prévention Education Santé
Publique :**

Unité d'Addictologie/
Hôpital de jour d'Addictologie



Année 2022

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN
Secteur GPMC

FICHE DE POSTE

Référence informatique n° : PNEUAD_PSYC_001

Métier : **Psychologue**

Affectation : UPSA/Unité d'Addictologie-HJ Addictologie

Pôles : **Psychiatrie et Prévention Education Santé Publique**

Poste 1 ETP (0.5 UPSA et 0.5 Addictologie)

Diplôme ou niveau requis :

DESS ou MASTER 2 de PSYCHOLOGIE

DU Addictologie

Formé(e) en Thérapie Comportementale et Cognitive

Positionnement dans l'organigramme

Autorités hiérarchiques :

N+1 : Directrice des Ressources Humaines

N+2 : Directeur d'établissement

Liaisons fonctionnelles :

Médecin responsable de l'UF

Cadre de santé de l'UF

Médecin chef de Pôle

Cadre supérieur de santé du Pôle

Directeur des Soins du Centre Hospitalier

Techniques utilisées

- Entretiens
- Psychothérapies
- Analyse de pratiques professionnelles

Conditions d'exercices et particularités du poste

Conditions d'exercice définies dans *le Décret n°91- 129 du 31 janvier 1991* modifié, portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.

L'exercice du psychologue s'inscrit dans le cadre du projet de Pôle, dans les projets définis dans le contrat de Pôle, dans le projet de Service et le projet de l'UF sur lesquelles il intervient, en fonction de sa qualification et du Code de déontologie de la société française de psychologie.

Le psychologue intervient sous la responsabilité du médecin en charge de l'UF, que le patient soit reçu ou non par un psychiatre/médecin du service.

Les missions du psychologue incluent la prise en charge des patients et un travail institutionnel avec les équipes pluridisciplinaires, dans le respect de la déontologie hospitalière et la dynamique institutionnelle.

Présentation de l'UPSA

Missions du service

Localisation :

Dans l'enceinte de l'hôpital, bat. 16

Capacité d'accueil : 25 lits dont 6 lits d'unité de soins intensifs

Constitution de l'équipe :

- 0.6 ETP médecin psychiatre
- 0.5 ETP médecin généraliste
- 0.5 ETP psychologue
- 1 cadre de santé
- 11 ETP IDE
- 11.3 ETP AS
- 1 ETP assistante sociale
- 1 ETP secrétaire
- 14,8 ASHQ mutualisées sur l'UPSA, l'unité VE, l'unité VO et le CPCO

➤ **Mission du service**

L'Unité de Psychiatrie du Sujet Agé est un service d'entrée, intersectoriel, du pôle de psychiatrie. Elle reçoit des patients en hospitalisation libre ou sous contrainte après avis du psychiatre aux urgences, sur demande des médecins du secteur, des médecins du CHV ou médecins traitants. Les hospitalisations relevant de la loi du 27 juin 1990 et du 5 juillet 2011 sont faites dans le strict respect des règles établies par la loi.

C'est un lieu de soin, de prévention et de diagnostic répondant aux besoins de santé mentale de la population adulte de plus de 65 ans.

Son fonctionnement quotidien repose sur le travail concerté d'une équipe pluridisciplinaire

comprenant psychiatres, psychologue, cadre, infirmiers, aide soignants et assistante sociale.

L'unité travaille en concertation et collaboration avec les autres structures du pôle de psychiatrie afin d'assurer une continuité de la prise en charge des patients quand cela est nécessaire, notamment par la poursuite d'une hospitalisation séquentielle à l'Hôpital de Jour ou un suivi ambulatoire à partir du CMP

Missions principales du psychologue au sein de l'UPSA

- Fonctions cliniques et thérapeutiques : mener des observations, des entretiens cliniques à visée évaluative (analyse de la demande, contribution au diagnostic psychopathologiques et/ou neuropsychologiques)
- Proposer des psychothérapies individuelles et /ou partenariats thérapeutiques avec l'entourage
- Concevoir et animer à des groupes de travail, de réflexion, avec les soignants de l'unité
- Participation à des activités institutionnelles avec les soignants
- Participation au recueil et analyse des besoins et des demandes d'intervention psychologique
- Construction et mise en œuvre du dispositif d'intervention psychologique
- Bilans et évaluations psychologiques
- Participation aux synthèses pluridisciplinaires concernant les patients
- Participation à la tenue du dossier-patient dans le respect de la confidentialité de la relation singulière qui existe entre le patient et le psychologue
- S'inscrire dans le processus de formation pour acquérir, améliorer et enrichir ses connaissances cliniques et techniques de soins.

Présentation de l'Addictologie

Missions du service

- Assurer la liaison en addictologie
- Assurer les consultations externes en addictologie
- Assurer l'organisation et les soins en HDJ addictologie
- Promouvoir le repérage précoce de conduites addictives

Localisation

- RDC Bâtiment 7 dans l'enceinte de l'hôpital

Constitution de l'équipe

- 2 ETP médecin Pneumologue, Addictologue, Tabacologue , Psychiatre
- 0.1 ETP médecin Ompniraticien, Acupuncteur
- 1 ETP : 2 Psychologues clinicienne à 0,5 ETP
- 4 ETP IDE, DU Addictologie
- 1,5 ETP secrétaire médicale
- 0.5 ETP assistante sociale
- 0.5 ETP Conseillère en Economie sociale et Familiale
- Temps de cadre de santé partagé avec le service de Pneumologie

Conditions d'exercice et particularités du poste

- 0.5 ETP
- Poste en journée
- Complémentarité du temps de travail et dans l'articulation des missions avec la collègue psychologue avec qui le bureau est partagé
- Consultations sur le site de l'UA ainsi qu'animation d'atelier thérapeutique de groupe dans le cadre de l'HJ addictologie, consultations de liaison auprès de patients d'autres services hospitaliers
- Modalité d'intervention : sur indication médicale du médecin responsable UA ou indication posée en réunion multidisciplinaire

Technologies utilisées

- matériel bureautique et informatique

Missions principales

- Entretiens de psychothérapie dans le cadre des consultations et hospitalisations de jour en addictologie, selon l'art thérapeutique actuel
- Evaluations par des tests dans les dimensions anxiété, dépression, déficits cognitifs, affirmation de soi, phobie sociale, ...
- Animation en binôme avec un autre professionnel de groupe de patients autour de la remédiation cognitive, éducation thérapeutique, prévention de rechute..., sur les bases de la Thérapie Comportementale et Cognitive
- Participer aux groupes de travail avec les associations néphalistes (Vie Libre...)
- Travail en articulation et en cohérence avec les autres membres de l'équipe autour du projet de soins du patient
- Participation à la réunion multidisciplinaire autour des dossiers de patients sous le secret médical partagé
- Formations professionnelles continues en lien avec les missions de l'UA

Missions spécifiques ou ponctuelles

- Participation à des missions de formation ou d'information du personnel hospitalier ou du public autour des thèmes des conduites addictives
- Participation à d'éventuelles activités de recherche ou publications du service

Compétences et profil requis

Aptitude à travailler en équipe

Adaptabilité

Expérience souhaitée